

L'apport du droit privé à la protection de l'environnement

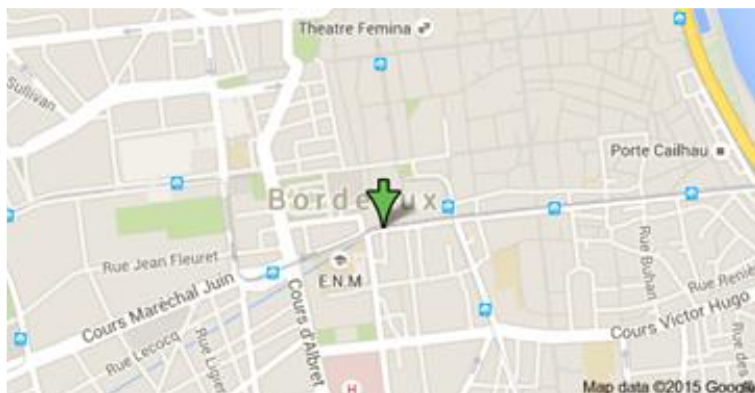
Tarif et droits d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (12h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif : 200 euros pour les professionnels

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

Avec le soutien du Département DETS, du DU Droit de l'environnement de l'université de Bordeaux et de nos partenaires :



Inscription obligatoire auprès de :
Thierry Rebollo
thierry.rebollo@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://iscj.u-bordeaux.fr>

L'apport du droit privé à la protection de l'environnement

Judi 24 et vendredi 25 septembre 2020

Pôle juridique et judiciaire de Pey Berland,
Amphi Duguit



Direction scientifique

Julien Lagoutte et Carlos-Manuel Alves
Maîtres de conférences, Université de Bordeaux

PREMIERE JOURNÉE

9h **Propos introductif**

1^{ère} partie: les fondements du droit privé de l'environnement

Sous la présidence de Hubert Delzangles, professeur, IEP de Bordeaux

9h30 **La légitimité philosophique du droit privé de l'environnement**

Olivier Clerc, maître de conférences, Université d'Artois

10h00 **La légitimité historique du droit privé de l'environnement**

Pierre Legal, professeur émérite, Université de Nantes

10h30 Discussion et pause

11h00 **Les limites du droit public interne de l'environnement**

Philippe Billet, professeur, Université Lyon III, Jean Moulin

11h30 **Les limites du droit public international de l'environnement**

Agnès Michelot, maître de conférences, Université de La Rochelle, Présidente de la SFDE

12h00 Discussion et pause-déjeuner

2^{ème} partie: les techniques du droit privé de l'environnement

Sous la présidence de Alexandre Zabalza, maître de conférences, Université de Bordeaux

14h00 **L'apport du droit des biens**

Benoît Grimonprez, professeur, Université de Poitiers

14h30 **L'apport du droit des contrats**

Guillaume Drouot, professeur, Université de Bordeaux

15h00 Discussion et pause

15h30 **L'apport du droit des affaires**

Marie-Pierre Blin-Franchomme, maître de conférences, Université de Toulouse 1 Capitole

16h00 **L'apport du droit social**

Caroline Vanuls, maître de conférences, Université Aix-Marseille

16h30 **Le point de vue des praticiens**

Maître Laurent Mazeyrie, DVML Notaires associés, Paris, et un représentant du monde économique

17h10 Discussion et fin de la première journée

SECONDE JOURNÉE

2^{ème} partie: les techniques du droit privé de l'environnement (suite)

Sous la présidence de Valérie Malabat, professeur, Université de Bordeaux

9h00 **L'apport du droit de la responsabilité civile (droit interne et droit international privé)**

Baptiste Delmas, doctorant, Université de Bordeaux

9h30 **L'apport du droit pénal interne**

Jean-Christophe Saint-Pau, professeur, Université de Bordeaux

10h00 **L'apport du droit pénal international**

Julien Lagoutte, maître de conférences, Université de Bordeaux

10h30 Discussion et pause

11h00 **L'apport du droit du procès**

Aurélien Bergeaud-Wetterwald, professeur, Université de Bordeaux

11h30 **L'apport du droit de la preuve**

Timothée David, doctorant, Université de Bordeaux

12h00 **Le point de vue des praticiens**

M. Xavier Tarabeux, procureur général près la Cour d'appel de Metz, et Mme Anne-Marie Papeix, responsable Responsabilité civile et environnement à la Fédération Française de l'Assurance

12h40 Discussion et pause-déjeuner

3^{ème} partie: les limites du droit privé de l'environnement

Sous la présidence de Loïc Gard, professeur, Université de Bordeaux

14h15 **Le droit de l'Union européenne comme source de dépassement des limites du droit de l'environnement**

Carlos-Manuel Alves, maître de conférences, Université de Bordeaux

14h45 **Du droit comparé aux ordres juridiques conjugués : une solution face aux limites actuelles du droit de l'environnement ?**

Mathilde Hautereau-Boutonnet, professeur, Université Aix-Marseille

15h15 Discussion et pause

15h45 **le droit fiscal comme source d'enrichissement des techniques juridiques de protection de l'environnement**

Sylvie Schmitt, maître de conférences, Université de Toulon

16h15 **(Dé)cloisonnement et approche contemporaine de l'environnement dans les accords bilatéraux de protection des investisseurs**

Delphine Misonne, professeur, Université de Saint-Louis, Belgique

16h45 Discussion

17h00 **Rapport de synthèse/propos conclusifs**

Simon Charbonneau, maître de conférences honoraire, Université de Bordeaux